

COMMUNE DE LABARDE

Procès Verbal de la Séance du Conseil Municipal du 05 juillet 2011

Convocation en date du 28 juin 2011

Présents : Madame MONNEREAU Maire, M. PILONORD, Mme MEYRES, Mme DUPUY, Adjoints, Mme PERROY, Mr BARES, Mr VALENTIN, Mr LEGALLAIS, , Mr FONMARTY, Conseillers Municipaux.

Procuration de Madame CHABOT Valérie à Madame MONNEREAU Liliane
Procuration de Monsieur RASO Nédo à Monsieur PILONORD Gil
Procuration de Monsieur LIAUBET Dominique à Madame DUPUY Evelyne

Madame MEYRES Armelle a été nommée secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 01 **DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – COMMISSIONS COMMUNALES -** **MODIFICATION**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Marie-Christine BARTHELEMY.

Il y a lieu de pourvoir à son remplacement au sein de diverses commissions municipales.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix d'abstention et 0 voix contre :

APPROUVE les modifications des commissions municipales comme suit :

- ◆ **C.C.A.S** : est nommé Monsieur Dominique LIAUBET
- ◆ **Point Lecture** : pas de remplacement

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 02 **GROUPES DE TRAVAIL CDC MEDOC-ESTUAIRE - MODIFICATION**

Suite à la démission de Madame BARTHELEMY Marie-Christine, il y a lieu de pourvoir à son remplacement au sein de divers groupes de travail de la Communauté de Communes Médoc-estuaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix d'abstention et 0 voix contre :

APPROUVE les modifications suivantes pour les groupes de travail :

- ◆ **Aménagement des sites naturels/ valorisation des marais/ Chemins de randonnées** : Titulaires : Mr FONMARTY Matthieu et Mr VALENTIN Marc
Suppléant : Mr LIAUBET Dominique
- ◆ **Développement économique** :
Titulaires : Mr LEGALLAIS Vincent et Mme MEYRES Armelle
Suppléant : Mr PILONORD Gil
- ◆ **Schéma de Cohérence Territoriale** :
Titulaires : Mr RASO Nédo et Mme MONNEREAU Liliane

Suppléant : Mme DUPUY Evelyne

◆ **Accessibilité :**

Titulaire : **Mme DUPUY Evelyne**

Suppléant : Mr LIAUBET Dominique

◆ **Plateforme gérontologie :**

Mme DUPUY Evelyne et Mme MEYRES Armelle

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 03
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX - MODIFICATION

Suite à la démission de Madame BARTHELEMY Marie-Christine, il y a lieu de pouvoir à son remplacement au sein l'Association Aide aux Personnes Agées du Médoc.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix d'abstention et 0 voix contre :

APPROUVE la modification suivante :

Titulaires : Mme MEYRES Armelle et Mr PILONORD Gil

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 04
CONVENTION D'OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DU CREDIT
AGRICOLE AQUITAINE – AUTORISATION DE SIGNER

Après avoir entendu le rapport de Madame le Maire, vu les propositions de ligne de trésorerie du Crédit Agricole Aquitaine :

Article 1 :

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Commune décide de contracter auprès du Crédit Agricole Aquitaine une ouverture de crédit d'un montant maximum de 40 000 euros.

Les conditions de la ligne de trésorerie que la Commune décide de contracter auprès du Crédit Agricole Aquitaine sont les suivantes :

Montant : **40 000 €**

Durée : **1 AN maximum**

Taux d'intérêts applicable à un tirage : **TAUX FIXE de 3.20 %**

La collectivité mandate le remboursement total ou partiel (sans paiement d'indemnités) auprès de la perception de Pauillac et transmet la copie au Crédit Agricole Aquitaine.

Périodicités de paiement des intérêts : **postcomptés du tirage ou à chaque remboursement partiel.**

Frais de mise en place : **100 €**

Commission d'engagement : **Néant**

Commission de mouvement : **Néant**

Commission de non utilisation : **Néant**

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Article 2 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole Aquitaine.

Article 3 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie, dans les conditions prévues par ledit contrat.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 05
SUBVENTION CONSEIL GENERAL – TRAVAUX ELECTRICITE MAIRIE

Madame le Maire informe ses collègues de la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité des branchements électriques de l'accueil de la mairie.

Le montant hors taxes de ces travaux s'élève à :

- ◆ Mise aux normes du tableau électrique : **1 120 .00 €**
- ◆ Aménagement et mise aux normes du poste de travail de l'accueil : **1 460.00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix d'abstention et 0 voix contre :

DECIDE de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents s'y afférents.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0507 – 06
PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
AVIS

Certains éléments n'étant pas en possession du Conseil Municipal, ce dossier fera l'objet d'une décision lors d'une prochaine réunion.

Questions diverses :

Madame le Maire nous informe que le Certificat d'Urbanisme concernant le terrain du lotissement Le mail (maison abandonnée) est refusé. Il est demandé à chaque élu une réflexion sur la meilleure façon d'agréments ce secteur.

Les dates des prochaines réunions du Conseil Municipal sont arrêtées :

- Mardi 02 Août 2011 pour le vote du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Mardi 16 Août 2011 pour la réponse sur l'enquête publique relative aux installations classées

Monsieur Legallais nous informe que d'ici 2015, la collectivité devra être en conformité en matière d'économie d'énergie concernant l'éclairage public. Il en sera question lors de la prochaine réunion du SIEM le 07 juillet 2011

Madame Dupuy et Monsieur Pilonord nous informe que la date de réception des offres concernant le marché public de restauration scolaire, est fixée au 19 juillet 2011.

Madame Meyres fait le bilan du voyage du CCAS ; la visite du Château des Milandes en Dordogne à eu un franc succès.

Monsieur Fonmarty fait le point sur le curage des fossés. Le chantier est pratiquement terminé. Les poteaux en chêne sont installés dans le marais. Le passage des véhicules motorisés n'est plus autorisé.

La séance est levée à 21 heures 40.